Expulsion d'un journaliste

Belgrade, 28 juillet. — Le conseil des ministres serbe a décidé d'expulser M. Petrovitch, correspondant de la *Gazette de Cologne*.

La neutralisation de l'Alsace-Lorraine

Munich, 28 juillet. — Un professeur de l'université de Munich prépare une brochure sur la neutralisation de l'Alsace-Lorraine.

L'auteur a été chargé de cette tâche par la Société des amis de la paix, dont il est un des membres les plus influents.

Il émet l'avis de neutraliser l'Alsace-Lorraine et de mettre cette neutralisation sous la sauvegarde d'une nouvelle alliance des empereurs de Russie, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.

De Varsovie à Paris à cheval

Paris, 28 juillet. — Ce matin est arrivé à Paris venant de Varsovie à cheval, un polonais M. Wladimir Garcizynzky. Parti le 21 mai, M. Garcizynski a passé par Vienne, où il s'est arrêté trois semaines, non pour se reposer, mais pour faire avec son excellente monture de nombreuses courses aux environs de cette ville. Avant-hier soir, samedi, à 2 h., M. Garcizynski est parti de Vitry-le-Français et il entrait ce matin, à 4 h., dans Paris. Son cheval, *John*, est un pur sang anglais né à St-Pétersbourg en 1885.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Legrand, sous-lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à Lille, passe au régiment de sapeurs-pompiers de Paris, en remplacement de M. Méthot, promu.

On annonce la mort au Tonkin du sous-lieutenant Margaine, fils du sénateur, ancien questeur de la Chambre, qui a été trouvé mort dans une reconnaissance faite aux environs de Hong-Hoa. Il n'avait que 23 ans.

M. Barbey, ministre de la marine est à Cherbourg. Il a visité les ateliers et les établissements de l'arsenal; il doit assister aux expériences du *Goubet* et passer l'escadre en revue aujourd'hui.

Le Ministre de la guerre propose pour commandant militaire du Luxembourg (Sénat) le colonel Mairot, qui commande depuis deux ans le 8e régiment d'infanterie à Marseille et à Aix. Il remplacera le colonel Lambert (le héros de Bazeilles), nommé général de brigade.

Mlle Marie de Mohrenheim, fille de l'ambassadeur de Russie à Paris, épouse le comte de Sège, lieutenant au 95e d'infanterie, en garnison à Bourges. Ce dernier, frère cadet de M. le comte de Sège, et l'arrière-petit-fils de l'avocat de Louis XVI.

La famille de Mohrenheim, originaire des provinces baltiques, appartient à la religion catholique.

En Algérie. — La commission du budget de la chambre des députés propose d'accord avec le ministre de la guerre, de supprimer, à partir du 1er janvier 1891, l'indemnité de résidence dont jouissent les officiers et employés militaires assimilés en Algérie.

Cette indemnité ne serait conservée qu'aux officiers stationnés en *territoire militaire*.

Ce serait une perte sèche par jour de 3 fr. 55 pour les généraux de division, 2 fr. 25 pour les généraux de brigade, 1 fr. 35 pour les officiers supérieurs et 1 fr. 05 pour les autres.

Nous pensons, bien que le Parlement ne sanctionnera pas une pareille iniquité.

La chaussure. — A différentes reprises, l'attention du ministre a été attirée sur la chaussure de l'infanterie, et à la suite des plaintes nombreuses des chefs de corps, des rapports précis ont été demandés et envoyés par ces officiers supérieurs. Dans presque tous ces rapports la note est la même. On demande la suppression du Godillot, dit soulier de repos, qui ne repose rien et qui, avec les guêtres de cuir et de toile, est encombrant et coûte plus cher que le brodequin (12 fr. 39 alors que le brodequin ne coûte que 11 fr. 23). On signale le peu d'épaisseur des semelles de brodequins, dans lesquelles les clous restent difficilement, et leur mauvaise confection en vue de la marche, la semelle ne débordant pas sur les côtés.

Enfin, on demande que la tige du brodequin soit plus haute et plus évasée, afin de pouvoir y mettre le bas du pantalon. Tous ces *desiderata* sont faciles à obtenir.

1° Le godillot est supprimé en principe, et on est étonné de le voir reparaître encore, alors qu'il ne devait subsister que le temps nécessaire à l'écoulement des approvisionnements.

2° Le prix payé par l'Etat (11 fr. 23) pour le brodequin est, au dire des gens compétents suffisamment rémunérateur pour que les commissions soient exigeantes lors de la réception des chaussures et pour que le modèle-type des brodequins soit transformé et amélioré.

Les régiments ont émis leurs vœux et les ont appuyés de raisons valables. La parole est au ministre.

Mutations. — *Archivistes des bureaux d'état-major.* — Par décision ministérielle du 26 juillet juillet 1890 : M. Bernard, archiviste de 1re classe à Cambrai, a été désigné pour Nancy; M. Demont, archiviste de 2e classe de la région d'Arras et de Béthune, a été désigné pour Laon; M. Pasqualini, archiviste de 3e classe de Briançon, a été désigné pour Maubeuge; M. Noël, archiviste de 3e classe, récemment nommé, a été désigné pour Cambrai; M. Morisot, archiviste de 3e classe, récemment nommé, a été désigné pour la région d'Arras et de Béthune; M. Duhamel, archiviste de 3e classe, récemment nommé, a été désigné pour l'état-major du 1er corps d'armée.

ÉDITION « FRANÇAISE »
DES PARTITIONS DE MUSIQUE
POUR PIANO
de tous les chefs-d'œuvre classiques

Cette édition est mise en vente, à partir de ce jour, à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve. Elle est absolument irréprochable, comme gravure et comme papier. Elle comprend les partitions suivantes :

Lucie de Lammermoor, (Donizetti). *Othello*, (G. Rossini). *Le Freischütz*, (C. Ch. Weber). *Les Noces de Figaro*, (Mozart). *Le Barbier de Séville*, (G. Rossini). *Norma*, (Bellini). *Lucrèce Borgia*, (G. Donizetti). *La Somnambule*, (Bellini). 25 Mélodies célèbres, *paroles françaises* (Franz Schubert). *La Flûte enchantée*, (Mozart). *Les Puritains*, (Bellini). 50 chansons et mélodies célèbres de tous les pays. *Don Juan*, (Mozart). Mélodies célèbres, paroles françaises (Role, Schumann).

Le prix est de **2 francs**, au lieu de *6 et 10 fr.*; toute la collection peut être acquise pour **20 francs**.

Toutes les partitions célèbres seront successivement publiées dans le même format, et vendues aux mêmes conditions. Nous donnerons leurs titres, dès leur apparition.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix. 29 juil. — Hauteur barométrique, 762. Température :
A 7 heures du matin.. 17 degrés audessus de zéro.
A 1 » du soir.. . 23 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 21 degrés audessus de zéro.

Paris, 28 juillet. — Le baromètre continue à baisser lentement sur l'ouest de l'Europe et une dépression passe vers les Féroë (646). L'aire supérieure à 765 mjm, qui couvrait hier l'ouest de la France disparaît ; un maximum relatif s'étend au centre du continent à l'Est de la Russie (Kiew 768). Le vent est faible sur toutes les côtes ; il prend un peu de force seulement au Nord de l'Irlande, de l'Ecosse et dans les parages de Constantinople ; il souffle fort de l'Ouest au Puy-de-Dôme.

Le temps est beau généralement en Europe, on signale des pluies seulement dans l'ouest des îles Britanniques et dans quelques stations du sud-est de la France.

La température est en hausse; elle était ce matin de 8 degrés au Pic-du-Midi, 12 à Stornoway, 13 au Puy-de-Dôme, 18 à Paris, 23 à Alger et 26 à Brindisi.

En France, le temps va rester assez beau et chaud.

Hier, à Paris, belle journée.

Température : maximum, 25 degrés 5; minimum, 12 degrés 2.

La moyenne d'hier est égale à la normale.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Les familles et en général toute personne désirant un renseignement touchant à l'application de la loi sur l'armée peuvent écrire au *Journal de Roubaix* en joignant un franc en timbres-poste. Il leur sera répondu en petite correspondance par notre collaborateur spécialement chargé de la partie militaire.

Si l'on désire un renseignement ou une consultation par lettre privée, prière de joindre *trois francs* en timbres-poste.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les succès du collège. — Voici de nouveaux succès remportés par des élèves du collège de Roubaix :

M. Henri Rousseau, élève de philosophie-sciences, a été reçu hier, par la Faculté de Lille, bachelier ès-sciences avec la mention honorable *bien*.

MM. Charles Petit et Léon Goethals, élèves de rhétorique, ont obtenu le premier diplôme du baccalauréat ès-lettres ; M. Charles Petit, avec mention.

M. Henri LeHembre a été reçu bachelier ès lettres, à Lille, examen de philosophie.

MM. Fernand Chantry, et Emile Helbig, anciens élèves du collège, actuellement rhétoriciens du petit séminaire d'Hazebrouck, ont obtenu le diplôme du baccalauréat ès-lettres ; le second, *avec mention*.

Les affaires de la région de Roubaix aux assises du Nord. — La session des assises du Nord, qui commence vendredi, sous la présidence de M. le conseiller Hibon, durera jusqu'à la fin de la semaine suivante. Dix-neuf affaires sont inscrite au rôle.

Parmi ces affaires, deux intéressent notre région. Les voici :

1° Meurtre à Roubaix, destiné à être jugé le lundi 4 août, Auguste-Achille-Joseph Lavainne, âgé de 28 ans, piqueur de travaux, à Roubaix, est accusé d'avoir tué son beau-frère, Henri Valcke, en lui portant un coup de couteau à la cuisse gauche.

2° Infanticide à Croix, fixé pour l'audience du mardi 5 août. Marie-Louise-Julie Duvivier, servante, est accusée d'avoir étranglé son enfant nouveau-né.

Dans la première de ces deux affaires, le ministère a fait citer 7 témoins et, dans la seconde, 3. Dans l'une et dans l'autre, M. l'avocat-général de Savignon soutiendra l'accusation et Me Hattu a été choisi comme défenseur.

Une tentative de suicide. — Une femme de 30 ans, Mme Marie Deblot, a tenté de se suicider, lundi, vers onze heures et demie du matin, dans les circonstances suivantes :

Elle passait sur le pont du cimetière quand on la vit s'engager dans le chemin de halage et après avoir fait une dizaine de mètres se précipiter dans le canal.

Un bâtelier occupé à décharger son bateau, M. Charles Govliger, accourut au bruit qu'avait fait le corps en tombant et se porta au secours de Mme Deblot. Il parvint à ramener celle-ci sur le rivage et un jardinier voisin, M. Vandercrussen maintint le corps sur la rive.

La malheureuse femme fut transportée à l'estaminet de M. Duforest, et reçut les soins de M. Rose, pharmacien, Grande-Rue.

C'est, paraît-il, à la suite de gros chagrins, que Mme Deflot avait résolu d'en finir avec la vie. Son mari est machiniste dans un grand établissement industriel de la Grande-Rue et elle est mère de 7 enfants.

L'état de Mme Deblot est satisfaisant.

Une agression, rue du Bois. — Dans la nuit de dimanche à lundi, une dame de la rue de la Gare, rentrait chez elle en compagnie de son fils et de sa fille, venant de la rue du Trichon, quand, à l'angle de la rue du Bois, un individu qui paraissait âgé d'une quarantaine d'années, l'apostropha par son nom et lui dit : « Voilà assez longtemps que je vous cherche; cette fois, j'aurai raison de vous. »

Mme C..., qui ne connaissait nullement cet individu, pressa le pas, mais l'autre se mit à sa poursuite et lui dit que si elle voulait lui donner de l'argent, il se retirerait.

Le fils de Mme C..., qui est âgé de quatorze ans, répondit à l'individu qu'il était armé et que, s'il ne partait pas immédiatement, il ferait usage de son arme. L'inconnu voulut répliquer et la dame fut obligée de fuir avec sa fille pour échapper aux poursuites de cet individu que l'on suppose avoir agi sous l'influence de la boisson.

Le jeune homme n'eut pas de peine à se débarrasser de son agresseur; il a porté plainte et a donné son signalement. L'agresseur habiterait, paraît-il, une cour de la rue des Longues-Haies.

Un accident, rue Lacroix. — Un ouvrier peintre, M. Charles Delporte, était occupé, lundi, vers dix heures du matin, à nettoyer le plafond d'une maison de la rue Lacroix, quand il perdit l'équilibre. L'ouvrier essaya de s'accrocher à un des tréteaux sur lesquels il était monté, mais celui-ci bascula l'entraînant avec lui.

Un autre ouvrier, M. Louis Vanwaereghem, qui travaillait dans une chambre voisine, accourut au secours de son camarade qui s'était fait à la tête une blessure assez profonde, mais n'offrant pas de gravité.

Après pansement de la plaie, dans un estaminet voisin, M. Delporte est retourné chez lui, rue des Sept-Ponts.

Une saisie aux halles. — Dimanche matin, le service sanitaire chargé de l'inspection des denrées, a saisi, aux halles, vingt kilogrammes de poissons, reconnus impropres à la consommation.

Mise en liberté. — M. Arthur Mathy, cabaretier, rue des Longues-Haies, arrêté, dimanche matin, pour outrages aux agents, a été mis en liberté lundi.

Des pick-pockets à l'école de natation. — Dans la matinée de dimanche, les agents de police, de service au pont Morel, étaient prévenus que plusieurs vols avaient été commis à l'école de natation. Ils s'y rendirent et voici ce qu'ils apprirent.

Dans l'espace de quelques minutes, entre dix heures et demie et onze heures, des pick-pockets avaient réussi à s'introduire dans l'école de natation, côté gratuit et sans cabine et, pendant que les nageurs prenaient leurs ébats dans l'eau, ils parvenaient à faire main basse sur plusieurs porte-monnaies laissés dans les poches des vêtements.

C'est ainsi que les porte-monnaies de MM. Elie Duyeck et Louis Desbarbieux, apprêteurs, rue Malplaquet, avaient disparu.

Une enquête fut aussitôt ouverte, mais malgré toutes les recherches on ne parvint pas à découvrir les voleurs.

Un vol, rue du Collège. — Plusieurs jeunes gens en goguette entraient, pendant la nuit de dimanche, dans un estaminet de la rue du Collège, et, après avoir passé quelques heures à chanter et à boire, l'un d'eux profita d'un moment où la cabaretière était rentrée dans sa cuisine pour enlever deux litres de liqueur et disparaître furtivement en faisant signe à ses camarades de le suivre.

Ceux-ci, au bout de quelques instants, voulurent quitter le café; la servante, qui avait aperçu le voleur, prévint la patronne de ce qui s'était passé et elle réclama le montant des liqueurs volées.

Les jeunes gens protestèrent, disant qu'ils ne connaissaient pas le voleur, et une lutte s'en suivit au cours de laquelle la cabaretière fut fort maltraitée; puis la bande s'éclipsa.

Un accident de voiture. — Un camion de brasseur suivait, lundi, vers onze heures du matin, la rue de Tourcoing, quand, à quelques mètres du Pont-Morel, le conducteur voulut obliquer pour laisser libre le garage des tramways. Un des chevaux prit peur et le conducteur, en essayant de le maîtriser, fut précipité de son siège. Celui-ci a reçu, aux genoux, quelques contusions sans gravité.

Une trouvaille. — Une ouvrière de la rue des Longues-Haies, Mlle Léonie Herbaux, en se promenant, dimanche soir, vers six heures, boulevard Gambetta, a trouvé un porte-monnaie, contenant une somme de quarante-huit francs. Une carte d'électeur, qui s'y trouvait pliée, a permis à la jeune fille de connaître le propriétaire de l'objet, qui habite rue Neuve.

Elle s'est empressée de lui faire part de sa trouvaille et a reçu une bonne récompense.

Deux rixes. — La première a eu lieu dimanche, vers 11 h. du soir, rue de la Prospérité. Plusieurs jeunes gens, qui avaient festoyé toute l'après-midi, eurent une discussion et les coups de poing ne tardèrent pas à pleuvoir drus comme grêle.

Une ronde d'agents déboucha de la rue Turgot. La vue des uniformes suffit à ramener les batailleurs au calme et ils crurent prudent de s'enfuir. Les agents se mirent à leur poursuite et réussirent à arrêter l'un d'eux, un ouvrier mécanicien, Emile D..., qui avait pris une part active à la scène.

— C'est dans la rue du Fort que s'est passée la seconde rixe; les deux adversaires étaient des ouvrières, Elise C... et Julie V..., habitant la rue de l'Ommelet.

Elles étaient allés à la foire de Tourcoing avec des amis, quand ceux-ci, voulant sans doute avoir quelques instants de liberté, abandonnèrent leurs compagnes.

Julie V..., prétendit que son amie avait été pour quelques chose dans cette fugue. De là gros mots, coups de poing, et finalement un œil poché, qui valut à Elise C... un formidable coup de pied.

Les jeux de hasard. — Deux fois déjà, Henri Dulaurier, connu pour un fraudeur de profession, a été découvert par la police au moment où il installait, sur la voie publique, un jeu de hasard dit *Poses marquées*.

Dimanche, il a été plus leste. Il s'adonnait à son petit commerce rue Grévy, depuis quelques heures, quand, vers huit heures du soir, il vit venir à lui un agent de police.

Sans fournir aucune explication aux nombreux clients qui l'entouraient, il saisit sa table et ses engins de jeu et s'enfuit à toutes jambes. Il fut impossible à l'agent de le rejoindre.

Mais Dulaurier est connu et il ne perdra rien pour attendre.

Les chiens en fourrière. — Dans la journée de dimanche, huit chiens ont été mis en fourrière et conduits à l'abattoir et six contraventions ont été dressées pour divagation.

Croix. — Une rixe s'est produite, lundi, à l'Allumette. Un ouvrier d'une trentaine d'années, T..., se trouvait à l'estaminet D.., en état d'ivresse, avec plusieurs camarades. Il demanda à l'un d'eux D.... une somme de deux francs que celui-ci lui refusa, suivant, en cela, le conseil d'un troisième camarade du nom de M...

Dès ce moment l'accord ne régna plus entre les trois amis et bientôt des injures on en vint aux coups. M.... terrassier, mis à bout de patience par T...., frappa celui-ci d'un coup de pied dans le dos et d'un coup de poing dans la figure. Une enquête est ouverte.

Lys-lez-Lannoy. — *Une partie d'arc.* — La société des archers, établie chez M. Alphonse Thieffry, cabaretier à Lys, près de la Justice, a joué une partie d'arc, dimanche, contre la société ayant son siège chez M. Deroubaix, cabaretier à Toufflers.

Bien que ces sociétés soient toutes deux de création récente, elles ont cependant mené cette partie avec la plus grande rigueur.

La lutte a été sérieusement engagée; les archers auraient voulu tous être Guillaume Tell, afin de remporter la victoire ou plutôt pour mériter le bouquet traditionnel, car il est d'usage dans notre région, d'en offrir un à toute société nouvellement fondée.

La lutte a été si acharnée qu'elle a amené l'égalité de points, et qu'aucun bouquet n'a été offert.

Sitôt la partie terminée, la plupart des sociétaires, ont chanté les refrains les plus variés, jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

Flers. — Des malfaiteurs inconnus ont mis le feu, dimanche, à des meules de bois qui se trouvaient à proximité de la ferme occupée par M. Auguste Descamps, au *Pavé Bleu*.

Les voisins sont immédiatement accourus et, grâce à eux, une meule seulement a été la proie des flammes.

On a retrouvé, dans un champ, à quelques mètres de la ferme, plusieurs boîtes d'allumettes dont une entamée.

On attribue cet incendie à une vengeance. Une enquête est ouverte.

Leers. — Voici le résultat du carrousel de Leers : 1er prix, MM. François Castel, d'Hellemmes ; 2e, Henri Lebrun, de Bondues ; 3e, Liénart, d'Hellemmes: 4e, Eugène Glorieux, de Coyghem ; 5e, Julien Ducatillon, de Néchin ; 6e, V... ; 7e, Isbled, d'Emmerin.

Baisieux. — Un accident assez grave est arrivé, dimanche matin, chez M. Coppin.

Le petit garçon est tombé dans une cuvelle d'eau, placée dans la cour de l'habitation de ses parents. Lorsque la mère de l'enfant s'est aperçue de l'absence de celui-ci, elle s'est mise à sa recherche et le découvrit tombé la tête en avant dans une cuvelle.

Elle fit appeler un voisin, M. Deins, pharmacien. Le malheureux enfant avait perdu connaissance : on réussit à le rappeler à la vie, mais son état est considéré comme très grave et on désespère de le sauver.

Le jeune Coppin n'est âgé que de deux ans et demi.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

« **ConcordiaHarmonie.** » — *Les membres honoraires qui voudraient accompagner la Concordia-Harmonie* à Blankenberghe, le dimanche 3 août prochain sont informés que l'inscription sera close le *jeudi 31 juillet*. Les cachets sont valables jusque lundi 4 août. On peut souscrire, au local de la société, café Philémon, rue Pierre-Motte, et chez M. P. Six, 34, rue du Collège.

UNE BONNE NOUVELLE

Le public fait un accueil enthousiaste à la précieuse *découverte de la bière ferrugineuse française*. C'est un succès sans précédent. Les hygiénistes ont proclamé l'utilité publique de son emploi pour arrêter les ravages de l'anémie, le fléau le plus terrible de notre siècle. Une puissante société s'organise pour donner la plus grande extension à la fabrication de cette bière bienfaisante, ce qui permet d'en abaisser le prix à 65 centimes la bouteille prise au dépôt, 99, rue Montmartre, à Paris (verre non compris). On expédie par caisse de 24 litres, équivalant à 48 bouteilles, contre mandat poste de 26 fr. 50 (port en sus). Cette bière se vend dans les maisons de premier ordre. Les mères qui allaitent leurs enfants, les jeunes filles, les vieillards et toutes les personnes prédisposées à l'anémie doivent boire la bière ferrugineuse française à tous leurs repas. 23506d

La croix blanche !

avec les initiales H. et C. sur fond rouge, portant le timbre du gouvernement français, constituent l'étiquette des Pilules Suisses. La boîte de 50 pilules : 1 fr. 50 dans toutes les *pharmacies*. 23503d

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOUJOURS CES PAUVRES BELLES-MÈRES

Veux-tu te mettre bien avec ta belle-mère,
C'est tout simple : fais lui cadeau d'un fin savon,
du doux *Mille Parfums* qui rajeunit le front,
Changeant la vieille femme en charmante bergère,
Quelquefois en agneau la plus dure mégère,
Et son cœur, cette fois, se rendra tout de bon.

Savonnerie FERRAILLE Ainé
à CROIX, près Roubaix. 46889d

Nos lecteurs, *qui vont en villégiature dans les ports du littoral belge, sont avisés qu'ils pourront se procurer, chaque matin, le* Journal de Roubaix :

A Ostende, *chez M. J. Vlietinck, rue de Brabant, 9 ;*

A Blankenberghe, *chez Mme Castelain, Kiosque de l'Etoile, digue de mer ;*

A Heyst-sur-Mer, *Kiosque de la Presse conservatrice et indépendante.*

TOURCOING

La distribution des prix aux élèves du collège de Marcq a eu lieu mardi, sous la présidence de M. le chanoine Didiot, vice-recteur de la Faculté catholique de Lille, entouré de nombreux ecclésiastiques de Lille, de Tourcoing et des environs.

M. Holbecq, supérieur du Collège, a souhaité la bienvenue à M. le chanoine Didiot qui a ensuite prononcé un discours très éloquent.

La distribution des prix aux élèves du Lycée aura lieu le mardi 5 août, à 2 h de l'après-midi, dans le gymnase couvert, sous la présidence de M. Moy, doyen de la faculté des lettres de Lille.

Le droit des pauvres. — On parlait, lundi vers sept heures du soir, place de l'Hôtel-de-Ville, d'une singulière chose :

On remarquait un *huissier instrumentant;* et on disait dans la foule qu'il ne s'agissait de rien moins que de la saisie d'un grand manège de chevaux de bois dont le propriétaire se refusait à payer la somme quotidienne de 20 francs comme droit des pauvres. Ce droit étant fixé au 1/10 de la recette brute cela suppose par conséquent une recette journalière de 200 fr.

On ajoutait que si le propriétaire, qui est de Tourcoing, qui y habite et y paie ses contributions ne s'exécutait pas immédiatement, le manège aurait été a... *é apso facto.*

Nous p... son... bien qu'on n'en est pas allé jusque-là.

C... nous r... et en mémoire qu'il y a quelques années s... mb... able sa... sie a été faite du Théâtre de la ten... tion de St-Antoine. Les gens sont partis nui ammen... abando... nant ce qu'ils n'avaient pu emporter. Le lendemain, des farceurs prirent plaisir à mettre tout en pièces, et l'administration eut à passer par profits et pertes ce qui devait lui revenir.

En car. — Lundi, vers 6 heures du soir, l'agent Lorthiois conduisait au poste un homme tout couvert de sang, presque dépouillé de tous ses vêtements et paraissant en proie à la plus grande surexcitation. Une grande foule suivait. Un employé des tramways Roubaix-Tourcoing arrivait peu après au poste et racontait comme quoi il s'était trouvé aux prises avec l'homme en question, un sieur Déprez, âgé de 26 ans, domestique à Wattrelos.

Cet individu était monté sur le car au Pont Morel et prétendait ne payer que 0,10 pour venir jusque sur la Grande-Place. Il refusa de descendre à la gare, et la voiture dut se remettre en route avant qu'on ne fut parvenu à le faire descendre. Enfin, vers le milieu de la rue de Tournai, l'agent Lorthiois fut requis et on finit par venir à bout d'expulser Déprez de la plate-forme à laquelle il s'était désespérément cramponné. L'agent n'en vint pas facilement à bout.

Comme nous l'avons dit Deprez était tout couvert de sang par suite de nombreuses blessures heureusement superficielles qu'il s'était faites à la tête et à la figure.

Le receveur du car était lui-même blessé au cou.

Peu après on amenait aussi au poste un individu pleurant à chaudes larmes; il avait été pris faisant tapage à la baraque d'un photographe. On le mit dans la cellule de Déprez, et il y eut là une scène déchirante qui dura un bon moment. C'était à qui des deux aurait pleuré le plus bruyamment. Ensuite *ces deux grands débris se consolaient entre eux.*

Une disparition. — Adrien Dutriez, demeurant à Leuze, sourd muet de naissance, était venu passer quelques jours chez un de ses neveux, à la Malcense. Cet homme est disparu, sans qu'on sache pourquoi, depuis dimanche soir. Il était vêtu d'un pantalon couleur roussâtre, sarrau bleu, casquette plate en drap noir, chaussé de bottines à lacets.

Menaces de mort. — Un sieur V..., habitant Roubaix, en veut à un cabaretier du quartier du Jambon, à la Croix-Rouge. La cause de sa haine, c'est que le cabaretier a été appelé à témoigner dans une affaire où le frère de V... était impliqué, et qui s'est terminée par une condamnation.

Quoi qu'il en soit, V... a porté des coups au cabaretier, et lui a brisé plusieurs litres de liqueurs, tout en le menaçant de revenir bientôt avec un revolver et, qu'alors, son affaire serait vite faite. L'enquête n'est pas terminée.

Les petits voleurs. — Chaque année la police a fort à faire avec la bande de gamins qui rodent du matin au soir autour des boutiques de la foire, et qui ne manquent jamais de profiter de la foule ou d'un moment d'inattention du marchand, pour commettre de petits larcins.

Dimanche après-midi, l'agent Engelaere prenait presque en flagrant délit, un jeune garçon d'Halluin qui venait de chiper une tranche de pain d'épices, et il le mena au poste, ou on se contenta de le retenir quelques heures.

L'objet dérobé n'avait, sans marchander, qu'une valeur de trois sous !

Un homme qui bat une femme. — Henri Lorthiois *dit Tambour*, fraudeur de profession, s'est porté à des violences graves sur une de ses voisines la femme Druez, lundi dans la matinée. Il est recherché par la police.

Les jeux de hasard. — Dimanche, vers le soir, on eût dit que tous les teneurs de jeux de *paroli* ou de *poses marquées* s'étaient donné rendez-vous le long de la rue Neuve-de-Roubaix. L'agent Lambard, qui passait par là, n'en vit pas moins d'une dizaine, qui prirent la fuite à son approche. Deux d'entr'eux n'eurent pas le temps d'emporter leur matériel : tréteaux, *tables et cornets sont déposés* au bureau de police, où on peut les réclamer.

Roncq. — Un ouvrier tisserand, âgé de 39 ans, E. Blondeau a été mis en état d'arrestation pour attentat à la pudeur commis sur une fillette de dix ans.

Cet homme, qui vit séparé de sa femme depuis quelques mois, avait attiré l'enfant chez lui. C'est la mère de la petite fille qui a dénoncé le coupable : celui-ci a fait des aveux complets à la gendarmerie.

Neuville-en-Ferrain. — Jeudi dernier a eu lieu un tir aux pigeons qui a parfaitement réussi. Une vingtaine de tireurs y ont pris part. Plusieurs poules ont été chaudement disputées. La principale (distance de 26 mètres) a été gagnée par 1er M. Ghestem, de Neuville, tuant 11 pigeon sur 12; 2e, M. Diéval, de Tourcoing avec 10.

LILLE

Bourses de voyage. — L'Union géographique du Nord de la France, dont le siège est à Douai, vient d'instituer, avec le concours des chambres de commerce de la région, un certain nombre de bourses de voyage d'une valeur de 1,200 à 2,000 francs. Ces bourses pourront être renouvelées une fois ou deux fois au maximum.

Une première bourse sera donnée en janvier 1891. A cet effet, un concours aura lieu à Lille dans la première quinzaine de novembre.

L'examen comportera notamment des épreuves sur la langue vivante du pays où le candidat désirera effectuer un voyage.

On peut s'adresser pour tous les renseignements à M. Gille, secrétaire adjoint de l'Union géographique, 85, rue Jeanne d'Arc, à Lille.

Baccalauréat ès-lettres. — Ont été reçus lundi après les épreuves orales :

Première partie. — MM. Gaiselin (mention bien), Delahousse, Dhaussy, Dransart, Ducrocq, Helby, Humbel, Grisey (mention assez bien), Decherf, Degrote, Delattre, Dubois, Famnuchon, Fardel, Froissard, Gérard, Gillot, Gaselle, Gœthal, Grardel et Jacquemot.

Deuxième partie. — MM. Fache, Fockedez (mention bien), Favier (assez bien), Fenart, Flambeaux, Fontaine, Fournier, François, Gaudier, Hauchard, Hereté, Ingelrans, Leclercq, Lefort, Legrain, Liège, Olivier (mention bien), Lepoutre, Nachbour (mention assez bien), Lehembre, Lepoivre, Mahieu, Obéontrabon et Pamblan.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du lundi 28 juillet

Président : M. Parenty, vice-président

Rébellion. — Ce n'est point la première fois que Vandecastel et Planque, de Roubaix, ont maille à partir avec la police: l'agent qui a été l'objet de leurs violences, vient le déclarer. Vandecastel n'a de l'intégrité des représentants de la force publique qu'une opinion bien maigre : suivant lui, ils se laisseraient gorger de boissons par le cabaretier chez lequel la scène a eu lieu ; ils recevraient même de l'argent.

Le tribunal ne parait pas ajouter beaucoup de créance à ces considérations qui ne peuvent point, en tous cas, le disculper.

Quant à Planque, il se défend d'avoir jamais porté la main sur les agents; il a un argument topique : « J'étais tellement saoûl, dit-il, que je n'aurais pas pu frapper, même en le voulant. »

Leurs antécédents ne sont pas des plus brillants, Vandecastel est condamné à deux mois, Planque à un mois, chacun, en outre, à cinq cents francs d'amende.

Ibidem. — Une jeune femme de 25 ans, en toilette de deuil, vient s'asseoir sur le banc des prévenus.

C'est une demoiselle, appelée Armand, de Tourcoing, de son petit nom Valérie; elle tourne souvent les regards vers le public paraissant y chercher quelqu'un. Qu'a-t-elle donc fait cette intéressante personne ?

Elle a, comme un vulgaire habitué de la correctionnelle, outragé un agent qu'elle a traité de « saleté», elle l'a bousculé, lui a marché sur les pieds à plaisir.

Sa jeunesse la recommanderait peut-être à l'indulgence du Tribunal; mais son casier judiciaire est loin d'être intact; elle a déjà subi quatre condamnations dont une pour un délit qui n'est pas de nature à nous édifier sur l'austérité des mœurs de la demoiselle.

Il lui est infligé un mois de prison et cinq francs d'amende.

Coups et blessures. — Blondel et Deletrez, d'Armentières, qui comparaissent devant le tribunal, ne payent pas de mine. Leurs exploits répondent du reste aux apparences; l'un d'eux notamment, a d'un coup de dent arraché presque entièrement l'oreille d'un nommé Lernould. Les victimes de ces peu intéressants personnages viennent déposer, l'un a l'œil poché, l'autre a la tête affublée d'un bandeau

Blondel se retire avec huit mois, Deletrez avec trois mois de prison.

Fraude. — Vandesompel, quinze jours et 500 fr. d'amende.

Vagabondage. — Odant Joseph, deux mois.

Vol. — Hermance Debacker, Virginie Templement, Juliette Quentin sont trois jeunes filles de Fives, dont la plus âgée n'a point dix-sept ans. Et déjà elles sont des plus mal notées.

Elles sont inculpées d'avoir dérobé une paire de souliers, une bague et une pipe : elles allèguent pour excuse qu'elles voulaient se payer d'un service rendu quelque temps auparavant au plaignant, un vieux bonhomme de soixante-dix ans.

Elles paraissent au tribunal trop effrontées pour inspirer aucune confiance.

Virginie est condamnée à trois mois de prison : quant aux filles Debacker et Quentin, elles iront jusqu'à dix-huit ans dans une maison de correction.

Me Conforme.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du lundi 28 juillet

Procès de presse

MM. Louis et Emile Horrent, marchands de charbon à Roubaix, ont poursuivi devant le correctionnel de Lille, M. Julien Horrent et M Dugardin, gérant de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, pour diffamation par la voie de la presse.

M. Julien Horrent a été condamné à l'amende et à des dommages-intérêts. Il n'a pas interjeté appel.

M. Dugardin, au contraire, a fait appel du jugement de condamnation. Me D'Hooghe a plaidé pour lui, et Me Dubron pour les parties civiles.

La chambre des appels correctionnels a acquitté le gérant de l'*Avenir*. Elle l'a déchargé de l'amende de 25 *francs prononcée contre lui, et de toute participation aux dommages-intérêts et aux dépens.*

Voyage à la mer. — *Régates de Boulogne.* — Train de plaisir pour Boulogne, le dimanche 3 août.

Des billets d'aller et retour seront délivrés aux stations ci-après et aux prix suivants :

Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, La Madeleine, 8 fr. en 2e cl.; 6 fr. en 3e classe.

Pérenchies, Armentières, Bailleul, 7 fr. 50 en 2e cl.; 5 fr. 50 en 3e classe.

Hazebrouck, 6 fr. 75 en 2e cl.; 5 fr. en 3e cl.

Saint-Omer, 5 fr. 50 en 2e cl. ; 4 fr. en 3e classe.

Aller. — Départ de Tourcoing, 5 h. 03 matin; Roubaix, 5 h. 11 ; Croix-Wasquehal, 5 h. 17 ; Lille, 5 h. 58; La Madeleine, 6 h. 10; Pérenchies, 6 h. 21 ; Armentières, 6 h. 30 ; Bailleul, 6 h. 47; Hazebrouck, 7 h. 11 ; Saint-Omer, 7 h. 42. — Arrivée à Boulogne, 9 h. 51.

Retour. — Départ de Boulogne, 7 h. 35 soir. — Arrivée à Saint-Omer, 9.45; Hazebrouck, 10.13; Bailleul, 10.41; Armentières, 10.59; Pérenchies, 11 09; La Madeleine, 11.21; Lille, 11.33 ; Croix-Wasquehal, minuit 11 ; Roubaix, minuit 17; Tourcoing, minuit 25.

— Train de plaisir pour Ostende, le dimanche 3 août.

Lille, 5 fr. 75 en 2e cl.; 4 fr. en 3e classe.

Croix-Wasquehal, 5 fr. 10 en 2e cl.; 3 fr. 50 en 3e classe.

Roubaix, 4 fr. 80 en 2e classe; 3 fr. 35 en 3e classe.

Tourcoing, 4 fr. 65 en 2e classe ; 3 fr. 15 en 3e cl.

Tourcoing-les-Francs, 4 fr. en 2e cl. ; 3 fr. en 3e classe.

Roncq, 4 fr. en 2e cl.; 2 fr. 70 en 3e cl.

Halluin, 3 fr. 90 en 2e classe; 2 fr. 60 en 3e cl.

Aller. — Départ de Lille, 7 h. 20 matin ; Croix-Wasquehal, 7 33 ; Roubaix, 7 40 ; Tourcoing, 7 50 ; Tourcoing, 7 53 ; Roncq, 8 05 ; Halluin, 8 14. — Arrivée à Ostende, 10 30.

Retour. — Départ d'Ostende, 10 h. soir. — Arrivée à Halluin, 11 37; Roncq, 11 53 ; Tourcoing-les-Francs, minuit 01 ; Tourcoing, minuit 09 ; Roubaix, minuit 22 ; Croix-Wasquehal, minuit 29 ; Lille minuit 45.

PETITE CORRESPONDANCE

E. B. R. — Ces articles sont écrits à Roubaix.

L. S. — Oui. Fera encore 3 ans. Son frère ne sera plus sous les drapeaux lorsque la classe 1890 sera incorporée.

NORD

L'école des mineurs de Douai. — Le *Journal officiel* publie un décret portant organisation de l'école des maîtres ouvriers mineurs de Douai.

Voici les dispositions principales de ce décret présidentiel :

Les ouvriers ne seront admis qu'à l'âge de 18 ans révolus, après avoir certifié qu'ils ont travaillé au moins dix-huit mois dans les mines; les candidats devront posséder une instruction élémentaire comprenant la lecture, l'écriture, les quatre règles et le système métrique.

Les élèves seront examinés chaque année. A la fin de la seconde année, il leur sera délivré des diplômes supérieurs ou des certificats, savoir les diplômes à ceux qui auront obtenu au moins 65 points sur 100 et des certificats à ceux qui auront obtenu moins de 65 points, mais plus de 55.

Les examens d'admission seront faits par une commission composée du sous-préfet de Douai et d'un conseiller d'arrondissement délégué, du directeur de l'école, de deux directeurs des mines, désignés l'un par le préfet du Nord, l'autre par le préfet du Pas-de-Calais. Les examens de sortie seront faits par le conseil d'administration de l'école.

FEUILLETON DU 30 JUILLET 1890. — N° 60

UN DRAME FINANCIER

Par Pierre Sales

DEUXIÈME PARTIE

IV

Vernouillard et Cie

— Je te dirai, d'ailleurs, mon pauvre Janicot, qu'il se passe ici des choses si extraordinaires, que je n'y comprends goutte.

— Ni moi non plus, mon commandant.

— En attendant, que veux-tu ?

— Une place quelconque, car je n'ai pas un centime d'économies.

— Veux-tu être cocher ?

— Parbleu !

— Mais voilà ; tu ne connais pas Paris !

— Un peu, mon commandant.

— Eh bien, je t'engage.

— Vous avez donc des voitures ?

— Non ; mais ça ne fait rien. Cette nuit, tu dormiras sur ce fauteuil ; et, demain, je te mènerai à mon écurie.

Janicot s'installa sur le fauteuil d'Alexandre Peyrusse, tandis que celui-ci se couchait, et il s'endormit en se demandant comment le vieux commandant pouvait avoir des chevaux et des voitures. Le lendemain matin, de très bonne heure, Janicot suivit le commandant chez Bob Lytton où, séance tenante, il fut engagé comme cocher.

— Un homme dévoué, dit le commandant à Arabella ; et puis, celui-là, on n'aura besoin de le payer, que lorsqu'on aura de l'argent. Il fera son service gratis, pourvu qu'on le nourrisse.

La jeune femme montrait autant d'énergie que son mari montrait d'accablement. Elle voulait à tout prix sauver sa maison et son cher petit Bob, qu'elle considérait un peu comme un enfant. Ce jour-là le terrible billet leur fut présenté par l'huissier de Vouzadoux, auquel Vernouillard avait ordonné d'agir avec la plus grande rigueur ; et, dès lors, la procédure commença avec le protêt, l'enregistrement et les divers *et cœtera* qui mettaient le comble à la fureur du commandant.

Le soir, le vieux soldat prépara son déménagement ; car il devait quitter la rue Notre-Dame-de-Lorette le 15, ainsi qu'Hélène Loudon et sa mère. De son côté, Hélène profitait de la soirée pour faire ses derniers préparatifs. Le commandant l'aidait à ficeler les plus gros paquets ; et elle l'aidait à emballer son linge, ses petits objets. Ils parlaient très peu ; car Hélène aussi inquiète que le commandant. Tout l'argent qu'elle avait reçu se trouvait épuisé. Ainsi que par le passé, Vernouillard enlevait chaque jour les petites recettes du magasin de mercerie, recettes qui se réduisent à fort peu de chose, car il n'y avait presque plus de marchandises. Quand le commandant voyait Hélène le soir, il demandait toujours :

— Pas de lettre ?

— Pas encore. Et vous ?

— Moi, je n'ai rien reçu non plus. C'est bien bizarre...

Ils se sentaient au milieu d'une catastrophe, mais sans pouvoir deviner d'où viendrait le danger.

— Pourvu, se disait le commandant, pourvu que ce monsieur Vouzadoux tienne mieux ses engagements avec Vernouillard qu'avec Bob ! Et encore, ce Vernouillard ne me dit rien qui vaille !

Le soir du 13 octobre, Hélène s'enhardit et osa demander à Vernouillard l'argent qu'il lui avait promis.

— Mais j'y songeais, mademoiselle! s'écria Vernouillard avec la plus parfaite assurance. Le petit logement est prêt, là-haut; vous pourrez emménager dans deux jours avec votre grand'mère. Quant à votre argent vous l'aurez demain soir; je vous donnerai deux cents francs demain. Vous pouvez y compter.

Il fit un grand geste; puis, en se frappant le front, il s'écria :

— Mais, j'y songe! Vous devez avoir besoin d'une journée de liberté pour votre déménagement.

— Mon Dieu, monsieur, je saurais m'arranger...

— Oh ! je sais ce que c'est ! je n'ai pas besoin que vous soyez fat guée outre mesure. La saison va reprendre... Faites moi donc le plaisir de rester demain chez vous; et demain soir, à quatre heures, vous viendrez ici chercher votre argent.

— Mais, le magasin ?

— Je le garderai, mademoiselle. Plus un mot; je tiens absolument à vous laisser un jour de liberté.

Hélène rentra chez elle, toute soucieuse. Elle arriva rue Notre-Dame-de-Lorete, au moment où le commandant s'informait, auprès de la concierge, de la date à laquelle devait emménager le nouveau locataire de son logement.

— Le 15, à midi, répondit la concierge.

Puis, voyant Hélène, elle ajouta :

— C'est comme les gens qui ont loué l'appartement de mademoiselle, ils seront ici, à midi, le 15.

— Parfait ! déclara le commandant en remontant l'escalier.

Ce soir là, il n'eut pas la force de causer avec Hélène; il commençait à être épouvanté. Mistress Arabella, qui luttait énergiquement, l'avait prévenu dans la journée, qu'elle n'aurait pas l'argent nécessaire pour lui avancer son terme, qu'il serait forcé d'attendre quelques jours. Il avait espéré que pendant ces quelques jours, il pourrait conserver son logement actuel. Cet espoir lui était enlevé. Aussi s'éveilla-t-il de très mauvaise humeur, le matin du 14 octobre. Il lança quelques jurons indignés, puis hurla, en se prenant la tête entre les mains :

— Mais je vais perdre la boule !

Il s'habilla à la diable et vint s'accouder à la fenêtre, regardant d'un œil indifférent ce qui se passait dans la rue. Tout à coup, il aperçut Yvonne, qui arrivait son petit paquet à la main, adorablement fraîche.

— Suis-je fou ! s'écria-t-il. Mademoiselle Marsébert !

Yvonne le vit et le salua en souriant.

— Si elle allait nous porter de l'argent ! murmura-t-il, en lui rendant son salut.

Mais il réfléchit. Yvonne, seule, à cette heure, dans Paris! Encore quelque malheur ! Il descendit l'escalier et vint recevoir la jeune fille à la porte de la rue. Yvonne lui tendit les deux mains ; il l'attira sur lui et l'embrassa.

— Là, permettez-moi de vous embrasser, ça me fait tant de bien!

Elle l'embrassa aussi et dit :

— Je viens vous demander asile, à vous et à mademoiselle Loudon.

— Ah ! sacrebleu, vous tombez bien mal ! ne put s'empêcher de déclarer le vieux soldat ; mais on s'arrangera comme on pourra.

Il la mena chez lui ; puis il alla prévenir Hélène, qui accourut toute bouleversée. Yvonne se jeta en pleurant dans ses bras, et, avant de parler d'elle-même, elle ne songea qu'à demander des nouvelles des chers voyageurs.

— Hélas ! nous ne savons rien, dit Hélène en secouant la tête.

— Pas une dépêche ? Pas une lettre ?

— Rien. Mais, vous-même, n'avez-vous rien reçu ?

— Rien. Je ne sais qu'une chose, c'est que M. Baranville nous a assuré que tout marchait bien.

— Oh ! Baranville ! fit le commandant d'un ton bourru.

Les deux jeunes filles éclatèrent de nouveau en sanglots.

Puis Yvonne, peu à peu, leur raconta ce qui s'était passé depuis qu'elle avait quitté Paris. Et, en rapprochant son histoire de ce qui s'était passé à Paris, le commandant comprenait enfin. Lorsque Yvonne eut terminé, il s'écria :

— Mais c'est une abominable trahison !

— Hélas, murmura Yvonne. Maintenant, je n'ai plus que la ressource de vivre auprès de vous; je travaillerai. Je veux gagner ma vie jusqu'au jour où je serai majeure. Vous me protégerez, mes bons amis!

— Alors, dit le commandant, vous ignorez dans quel pétrin nous sommes ?

— Que voulez-vous dire ?

— Ceci, mademoiselle : c'est que la trahison dont vous êtes victime s'est aussi étendue sur nous... du moins sur Bob et sur moi, puisque mademoiselle Hélène n'a encore à se plaindre de rien.

— Vous me faites trembler, balbutia Yvonne.

— Oh ! c'est bien simple, et je vais vous expliquer cela en deux mots.

Il raconta brièvement comment Vouzadoux avait manqué à sa parole et comment Bob était à la veille de la ruine, comment Arabella luttait pied à pied pour ne pas sombrer.

— Mais c'est affreux ! s'écria Yvonne.

Puis, songeant à Robert :

— Et ce voyage à Buenos-Ayres ne cache-t-il pas aussi une trahison ?

— J'espère que non, dit le commandant ; mais je ne répondrais de rien.

Cependant il laissa les deux jeunes filles ensemble et se rendit chez Bob Lytton, qu'il trouva dans un état de fureur indescriptible, parce que sa femme était sortie le matin en annonçant qu'elle allait s'engager comme écuyère au cirque d'Hiver.

Hélène, avec la plus grande délicatesse, avait mené Yvonne chez elle et la força à se coucher :

— Après une nuit passée en chemin de fer, vous devez être trop fatiguée. Je veux que vous vous reposiez.

Pendant tout le jour, Hélène prépara ses derniers paquets, tandis que sa grand'mère s'occupait du repas.

— Un bien mauvais déjeuner, dit-elle à Yvonne, quand on se mit à table, vers deux heures de l'après-midi. Nous vous offrons de grand cœur le peu que nous avons.

Après le repas, Hélène annonça qu'elle allait se rendre rue de Turbigo, afin de toucher les deux cents francs que lui avait promis Vernouillard. Yvonne voulut l'accompagner.

— J'ai peur de rester seule, lui dit-elle.

Elles partirent ensemble et furent silencieuses tout le chemin. A une petite distance du magasin, Hélène conseilla à Yvonne de s'arrêter.

— Il vaut mieux que personne ne vous ait vue avec moi, surtout cet homme qui est tout dévoué à M. Vouzadoux. Vous me rejoindrez, quand je serai sortie. Tenez, c'est ce petit magasin, là-bas... Voyez-vous ?...

Hélène étendait la main ; mais aussitôt elle fut agitée d'un long frisson. Le magasin était fermé ! Elle courut au magasin ; Yvonne la suivit. Non seulement le magasin était fermé, mais au-dessus se balançait un écriteau :

MAGASIN A LOUER

Hélène devint pâle. Cependant elle eut le courage d'entrer immédiatement dans la maison pour interroger le concierge. Dès que ce dernier la vit, il parut très étonné.

— Comment ! vous voilà, mademoiselle ?

— Sans doute... Est-ce que M. Vernouillard n'est pas venu aujourd'hui ?

(*A suivre*)

Pierre Sales.